



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT SUIVANT 1181-2026

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 1^{er} juin 2026, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le règlement suivant :

- Règlement 1181-2026 concernant l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais;

Prenez en outre avis que ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi. Ils sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville à la page suivante : <https://www.bromont.net/administration-municipale/avis-publics/>

Bromont, ce 2^e jour du mois de juin 2026.

Marie-Pier Therrien, avocate
Greffière adjointe